

Comment faciliter le retour des conjoints étrangers ?

Une loi pour les droits et services publics des Français de l'étranger

Études supérieures en France : Anticiper l'arrivée

RETOUR EN FRANCE



N°216
Décembre 2025



**MES MUSCLES
ME LÂCHENT,
VITE, UN TRAITEMENT**

AVEC VOUS, NOUS FERONS BOUGER LES LIGNES

Faites un don
telethon.fr
3637 service gratuit + prix appel

france.tv

**5-6 DÉC
2025**



DONS AU 3637 OUVERTS JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2025 ;
EN LIGNE SUR **TELETHON.FR** JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2025 POUR LA DÉDUCTION FISCALE 2025, PUIS POSSIBLES TOUTE L'ANNÉE.

ÉDITO

Chères lectrices, chers lecteurs,

De nombreux compatriotes nous alertent sur les difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils reviennent en métropole en famille après un séjour d'expatriation. Ce retour, souvent tant attendu, peut se transformer en véritable parcours du combattant. Hébergement, recherche d'emploi, reconnaissance des parcours professionnels, visas et statuts des conjoints non français, scolarisation des enfants, inscription à la sécurité sociale ou à Pôle emploi, démarches auprès des caisses de retraite... Les sujets sont multiples, parfois épineux, et toujours essentiels pour réussir une réinstallation sereine. Vous en trouverez un large panorama dans ce numéro que nous avons souhaité entièrement consacré au retour en France.

Nombreux sont aussi ceux qui nous font part de leurs désillusions. « Ce n'est plus la France que nous avons connue, accueillante, joyeuse, bienveillante, où il faisait bon vivre, mais une France morose, triste et parfois même en colère », confient Max, Samuel et bien d'autres dont vous découvrirez les témoignages au fil de nos pages. Le décalage entre les souvenirs d'une France idéalisée et la réalité contemporaine peut être rude, et nous savons combien ces ressentis peuvent être déstabilisants après des années passées à l'étranger.

Pourtant, tous reconnaissent les beautés intactes de notre pays : sa culture foisonnante, ses arts, ses musées, ses paysages et son patrimoine exceptionnel. Un socle solide auquel on revient toujours, même si la vie quotidienne peut parfois sembler plus dure et l'ambiance générale moins légère qu'autrefois.

Heureusement, les fêtes de fin d'année approchent. Ce moment de retrouvailles, de chaleur et de partage est souvent l'occasion de redécouvrir ce qui nous rassemble. Puissent ces fêtes offrir à chacune et chacun d'entre vous un souffle d'optimisme, un temps de pause et, pourquoi pas, un nouvel élan pour aborder cette transition avec confiance.

La rédaction du magazine Français du monde ainsi que les membres du Conseil d'administration vous souhaitent de très belles et douces fêtes de fin d'année.

François Boucher
Président de Français du monde - ADFE

Sommaire 216.

• 5 Le dossier

Retour en France

p.6 Revenir en France : un droit, pas un privilège. - Hélène Conway-Mouret, sénatrice.

p.12 Valoriser l'expérience à l'étranger : un atout majeur pour le retour en France. - France Travail.

p.14 Quitter le Mexique, une décision de raison et de cœur. - Maxime le Bail.

p.18 Construire sa vie en France : entre résilience et détermination. - Kalliopi Ango Ela.

p.22 Familles mixtes : comment faciliter le retour des conjoints étrangers ? - Vanessa Gondouin-Haustein.

p.23 Paul & Sophie : Vienne à deux temps, l'expatriation comme accélérateur de vie. - Vincent Roué

p.25 Études supérieures en France : anticiper l'arrivée, un défi pour les familles expatriées. - Karine Gbaguidi Kerekou

p.27 De Montréal à Rouen : Le retour à la réalité de Tom Friboulet. - Vanessa Gondouin-Haustein.

• 28 Vie associative

p.28 À Munich, Français du monde - ADFE propose un cycle de conférences d'histoire, de droit et d'espoir.

• 30 Culture

p.30 Codex mexicains : quand le passé colonial réveille les débats diplomatiques.

• 32 Grand Angle

p.32 Une proposition de loi transpartisane pour les Français de l'étranger.

• 34 Écologie

p.34 Les intérêts économiques derrière le climatoscepticisme et la nécessité d'une rigueur scientifique. - Kalliopi Ango Ela

FRANÇAIS DU MONDE

Magazine gratuit de Français du monde - ADFE

6 rue Lhomond, 75005 Paris France
francais-du-monde.org/magazine
contact@francais-du-monde.org

Directeur de la publication | François Boucher

Rédactrice en chef | Vanessa Gondouin-Haustein

Comité de rédaction | Kalliopi Ango Ela, Stéphane Arnoux, François

Boucher, Annie Michel, Jaime PeyPOCH, Vincent Roué, François Roussel,

PAO | Stéphane Arnoux

Le dossier Retour en France

Revenir en France. Deux mots qui résonnent comme une évidence... et pourtant, derrière cette évidence se cache une réalité infiniment plus nuancée. Chaque année, des milliers de nos compatriotes franchissent à nouveau les frontières du pays qu'ils n'ont jamais cessé d'aimer, emportant avec eux des années de vie à l'étranger, d'expériences, de réussites, parfois de doutes — et souvent l'espoir d'un nouveau départ.

Mais ce retour, que beaucoup imaginent simple et naturel, se révèle encore trop souvent semé d'embûches : démarches administratives labyrinthiques, reconnaissance partielle des parcours professionnels accomplis hors de France, difficultés de logement, challenges liés à la scolarité ou au statut des conjoints étrangers... Autant d'obstacles qui transforment une transition attendue en véritable parcours du combattant. Car le retour n'est pas seulement un mouvement géographique : c'est un choc culturel, un saut administratif, une redécouverte du pays — parfois enthousiaste, parfois déroutante — mais avant tout une étape de vie qui demande détermination et préparation !

Dossier coordonné par **Vanessa Gondouin-Haustein**



Crédit photo : Hélène Conway-Mouret, © DR - Sénat.

ANALYSE

RETOUR EN FRANCE un droit, pas un privilège

Dix ans après la publication de son **rapport sur le retour en France**, Hélène Conway-Mouret dresse un constat sans détour : malgré quelques avancées, les obstacles restent nombreux pour les Français qui souhaitent rentrer. À travers cette tribune, la sénatrice rappelle l'urgence d'une politique cohérente et ambitieuse, à la hauteur des réalités vécues par des milliers de nos compatriotes.

Par **Hélène Conway-Mouret**
Sénatrice

Rentrer chez soi n'est pas un privilège, mais un droit. Il est doit être effectif et facilité afin de garantir à toutes celles et ceux qui sont nés ou partis à l'étranger la possibilité d'y revenir un jour.

Trop souvent encore, ces « expatriés » sont perçus comme éloignés des réalités nationales et leur départ reste considéré comme une rupture. En réalité, ils sont en mouvement. Ils sont à la fois pleinement insérés dans la société de leur pays d'accueil et profondément attachés à la France par un lien indéfectible, par une langue, une mémoire, une appartenance. Être enraciné, ce n'est pas nécessairement rester au même endroit. C'est plutôt conserver un lien affectif, culturel et humain avec son pays. Et c'est « peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l'âme humaine », disait Simone Weil.

Pour nos compatriotes, le retour en France peut répondre à une nécessité, mais aussi à cette volonté de retrouver une part d'eux-mêmes qu'ils n'ont jamais oubliée. Comme le souligne le « Baromètre Français du monde 2024 », ce rapport avec la Nation s'exprime par un attachement fort à la nationalité, à la citoyenneté, à la culture et à la langue françaises, mais aussi par la participation démocratique. Et pourtant, des milliers de Français de l'étranger vivent ce retour comme un véritable parcours du combattant. Pour certains, le sentiment d'appartenance cède le pas à un sentiment d'exclusion, voire de rejet.

Dix ans d'écoute et de constats partagés

Le 20 juillet 2015, je remettais au Premier ministre un « rapport sur le retour en France des Français de l'étranger », nourri par les témoignages de plus de 7 000 compatriotes. Après avoir documenté les blocages, je proposais 49 propositions concrètes pour y remédier. Dix ans plus tard, alors que la mobilité internationale s'est amplifiée dans un monde toujours plus globalisé, j'ai souhaité faire le point. Les différentes sources croisées dressent un constat clair : en 2025, comme en 2015, le départ reste toujours plus simple que le retour.

Près de la moitié de nos compatriotes (47,5% plus précisément) affirment d'ailleurs avoir besoin d'aide pour organiser leur départ, selon le « Baromètre Français du monde 2024 »

Le dernier « Baromètre Expat Communication » de 2024 nous apprend que 69 % des expatriés affichent un bon moral, mais que près de la moitié (47 %) redoute le moment du retour. Ce chiffre révèle une fracture entre l'agilité des trajectoires personnelles et la rigidité des structures administratives.

Les motifs du retour en France

Les motifs qui poussent nos compatriotes à rentrer en France sont aussi divers que leurs parcours de vie. En 2015, l'enquête menée dans le cadre de mon rapport montrait que le motif professionnel restait de loin le plus fréquent (59%), qu'il s'agisse de la fin d'un contrat à l'étranger ou d'une nouvelle opportunité en France. Suivaient les motifs familiaux (21%), comme une union, une séparation ou une naissance. Venait ensuite le désir d'une nouvelle expérience en France (18%), la fin des études (13%), la scolarisation des enfants (11%), le départ en retraite (10%), les raisons de santé (8%) et enfin l'expiration d'un visa (5%). Cette répartition est aujourd'hui globalement similaire, bien que certains facteurs aient gagné en importance, notamment la nécessité de se rapprocher ou de prendre soin de parents vieillissants. Ici, le retour devient un engagement intergénérationnel.

Le « Baromètre Expat Communication » révèle toutefois une évolution : si le retour est encore majoritairement un choix, la proportion de ceux pour qui il s'agit d'une obligation augmente (de 35% en 2021 à 38% en 2024). Cette tendance est peut-être le reflet d'un contexte international politique et sécuritaire plus instable. Dans ce cas, le retour n'est pas l'aboutissement choisi et logique d'une expatriation, mais plutôt un repli déclenché par des facteurs extérieurs, parfois brutaux. L'accompagnement est alors d'autant plus essentiel. Une fois la décision prise –

qu'elle soit choisie ou subie, préparée ou précipitée – débute un parcours semé d'embûches. L'un des paradoxes du retour en France, c'est qu'il est à la fois envisagé comme une évidence et vécu comme une épreuve. Près de la moitié de nos compatriotes (47,5% plus précisément) affirment d'ailleurs avoir besoin d'aide pour organiser leur départ, selon le « Baromètre Français du monde 2024 »

Venir à bout de ses démarches administratives

Cela ne surprendra personne : que ce soit en 2015 ou en 2024, la complexité des démarches administratives est citée comme l'un des principaux obstacles au retour par plus d'un répondant sur deux. Il faut tout recommencer, justifier de cette période de vie passée ailleurs, ce qui revient, souvent, à expliquer pourquoi on est là : chez soi.

Nombre de Français de l'étranger pensent que revenir dans leur pays d'origine — dont ils n'ont jamais cessé d'être citoyens — se fera naturellement et s'attendent à recouvrer les mêmes droits que leurs concitoyens. Pourtant, c'est bien souvent à ce moment précis que les premières difficultés administratives surgissent, suscitant un sentiment d'incompréhension profond et un décalage brutal.

En 2015, un tiers des personnes interrogées n'avaient entrepris aucune démarche avant leur retour et moins d'un tiers avaient sollicité leur consulat. Ce manque d'anticipation est dû à plusieurs facteurs structurels. Le premier est la méconnaissance généralisée des démarches à accomplir - souvent minimisées ou mal expliquées

- et une difficulté à accéder à l'information depuis l'étranger avec une profusion de sites (publics, privés, associatifs). Sur ce point, la mise en place d'un site Internet interactif et individualisé dédié au retour en France, préconisée dans mon rapport, a permis d'améliorer l'information. Le second a trait à l'absence de domiciliation ou d'identité administrative en France, sans lesquelles il est difficile d'entamer de nombreuses formalités, même les plus élémentaires.

d'expatriation est elle-même défaillante. La complexité du régime fiscal applicable aux expatriés constitue également un point de préoccupation majeur : ils signalent notamment des difficultés liées à la double imposition et un manque de clarté concernant leurs droits, ce qui crée une incertitude financière, particulièrement pour ceux qui ont des activités économiques transnationales. Déjà, en 2015, il ressortait des témoignages recueillis qu'il fallait compter entre six mois et un an pour être, enfin, en règle auprès de l'ensemble des administrations françaises. Dix ans plus tard, tout indique que ce délai demeure d'actualité. Preuve que l'on peut être chez soi à l'étranger, et se sentir étranger chez soi, comme le pressentait Albert Camus.

Beaucoup se retrouvent dans un cercle vicieux, où l'accès à certains droits ou à certaines prestations est conditionné par des démarches nécessitant elles-mêmes d'autres formalités.

Recouvrer ses droits à la protection et aux aides sociales

Lorsqu'il devient difficile de se soigner ou d'obtenir une prestation sociale, la promesse d'égalité républicaine se heurte alors à une réalité faite de lenteurs, de silences et parfois d'exclusions invisibles. La réinscription à la Sécurité sociale reste l'un des parcours les plus anxiogènes : seuls 15% des répondants jugent la transition entre le système de santé français et celui du pays

On peut être chez soi à l'étranger, et se sentir étranger chez soi.

Une fois en France, les démarches administratives se multiplient et s'enchevêtrent. Le principal blocage tient à l'impossibilité de présenter des pièces justificatives à l'administration française, soit du fait des délais de délivrance (comme la fin du premier mois de travail pour le bulletin de salaire ou l'année suivante pour l'avis d'imposition), soit parce que certains documents ne correspondent à aucune réalité dans le pays d'expatriation ou ne répondent pas aux modèles reconnus en France, soit parce que l'administration du pays



Restitution du Baromètre Français du monde 2024 - Crédit photo : DR

d'expatriation très facile, là où 45% estiment qu'elle est difficile voire très difficile. Les causes sont bien identifiées, comme les délais de carence mal compris et mal acceptés ou bien la lenteur dans l'obtention de la carte vitale.

Se loger...

Trouver un logement constitue à la fois la démarche la plus urgente et la plus difficile, tant il est vrai qu'il est difficile de trouver un travail sans logement et de trouver un logement sans travail. La recherche d'un logement est d'ailleurs citée comme un sujet de préoccupation par 37 % des Français qui envisagent de rentrer, mais aussi par 35 % de ceux qui sont déjà rentrés. Ce retour d'expérience, entre ce qui

est anticipé et ce qui est vécu, montre bien qu'il ne s'agit pas d'une simple appréhension mais d'un réel blocage. Les Français de retour se heurtent à un marché

Ils ne cochent pas toutes les cases, tout simplement parce qu'ils n'entrent pas dans les cases.

immobilier particulièrement tendu. La rareté et la cherté de l'offre (pointées respectivement par 35% et 20% des répondants), la complexité des démarches (13%) et les difficultés à prouver sa solvabilité (26%) créent un climat d'incertitude dès l'arrivée. Les expatriés qui n'ont pas la capacité de conserver un logement en France se heurtent, trop souvent encore, au manque de souplesse des bailleurs qui évaluent les dossiers à l'aune de quelques documents standardisés (tels que la fiche de paie, l'avis d'imposition et contrat de travail à durée indéterminée) qui ne peuvent pas être fournis immédiatement. Là encore, ils ne cochent pas toutes les cases, tout simplement parce qu'ils n'entrent pas dans les cases. Nombreux

sont ceux qui, faute de mieux, enchaînent les hébergements de courte durée dans l'attente de trouver une solution pérenne. Pour 8 % des répondants, cette instabilité devient une source d'usure morale et de découragement.

Retrouver du travail : expérience à l'étranger, compétence invisibilisée

La réinsertion professionnelle apparaît systématiquement au deuxième rang des préoccupations des Français qui envisagent de rentrer et de ceux qui l'ont déjà fait : un signe clair que cette difficulté n'est ni ponctuelle, ni marginale, mais profondément structurelle. Si 63% des expatriés considèrent l'expatriation comme une expérience personnelle et professionnelle positive, elle reste souvent mal valorisée dans le monde du travail en France, voire perçue comme une rupture dans la trajectoire professionnelle plutôt que comme un tremplin.

Le manque de reconnaissance des compétences acquises à l'international, le décalage culturel dans le monde du travail, ou encore l'absence de réseau professionnel en France rendent le retour à l'emploi complexe. Cette problématique est d'autant plus prégnante pour les conjoints suiveurs, souvent sans activité professionnelle au cours de l'expatriation, qui doivent tout reconstruire, souvent sans soutien structuré. La protection de leurs droits est un enjeu crucial pour plus de 70% des répondants au « Baromètre Français du monde 2024 ».

Ainsi, le retour peut engendrer une précarité inattendue sur le plan économique et un sentiment de déclassement sur

le plan symbolique.

Enfin, la cotisation à la retraite française demeure une préoccupation centrale pour la moitié des sondés, toujours selon le baromètre réalisé par Français du monde en 2024.

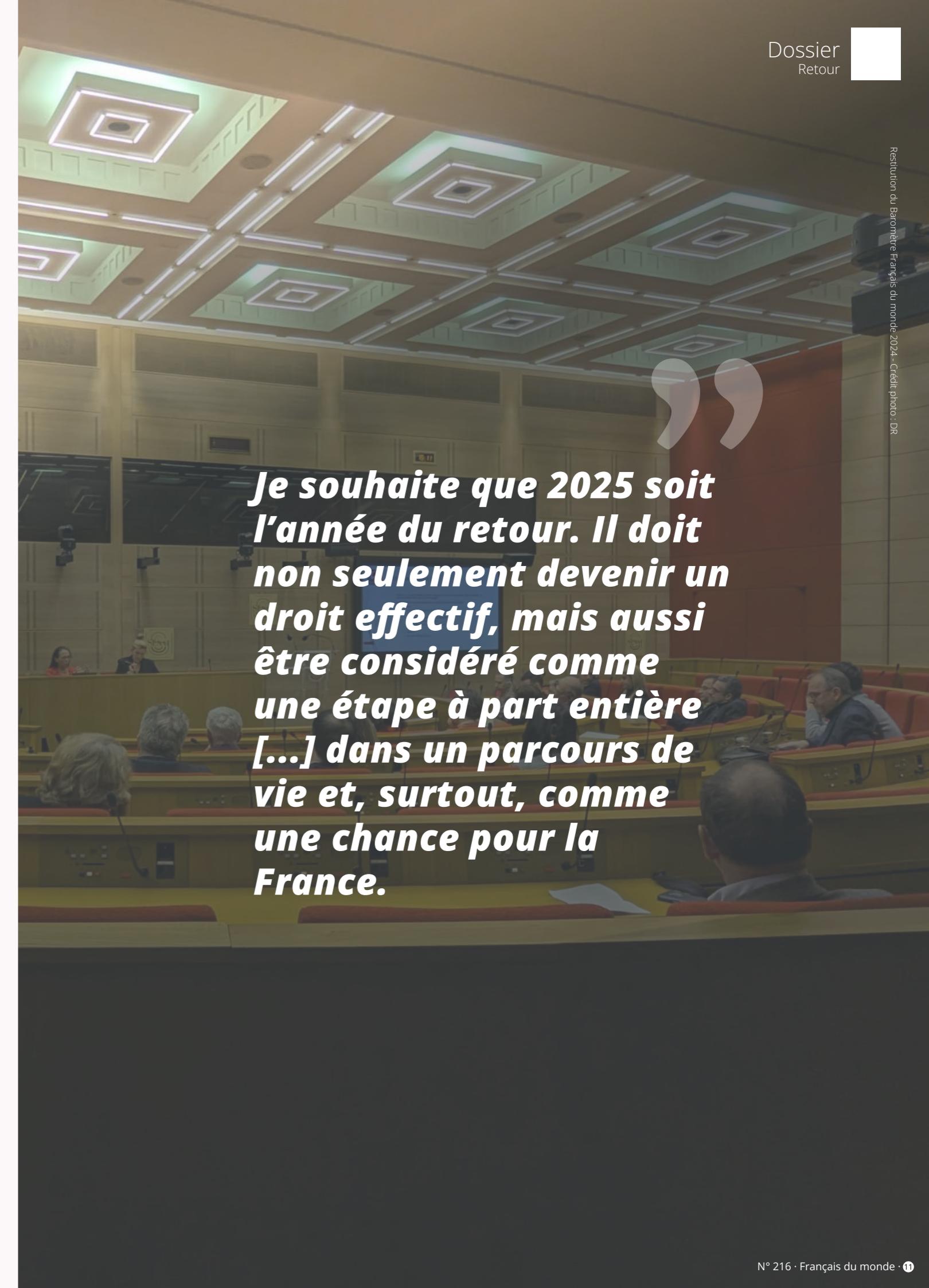
Scolariser ses enfants

Si l'intégration et l'adaptation des enfants se passent globalement bien, du fait de leur niveau scolaire, de leur maîtrise des langues et de leur ouverture culturelle, les parents demeurent confrontés à une série d'obstacles. La principale barrière reste celle de la domiciliation. Du fait de la sectorisation scolaire, l'inscription dans une école publique est subordonnée à la production d'un justificatif de domicile. Or, les familles qui projettent leur retour en France ne savent pas toujours, en amont de la rentrée scolaire, où elles habiteront précisément. Certaines sont encore en recherche de logement et d'autres logent provisoirement chez des proches. Par ailleurs, la dernière enquête du « Baromètre Expat Communication » fait état d'un décalage entre les attentes des familles et les options réellement accessibles une fois sur place. Nombre d'entre elles aspirent à inscrire leurs enfants dans des écoles publiques à section internationale - afin de garantir une continuité pédagogique et culturelle - et sont finalement contraintes de se tourner vers les établissements publics classiques, sans accompagnement spécifique, ou vers les établissements privés.

En conclusion, le retour en France est loin d'être un phénomène marginal. Selon le « Baromètre Français du monde 2024 », il est envisagé

par plus de 71% des Français de l'étranger et concerne ainsi chaque année des dizaines de milliers de nos concitoyens aux profils, aux histoires et aux aspirations multiples. Notons toutefois que ce chiffre diminue avec la durée d'expatriation, pour ne concerner que 24,7 % des Français installés à l'étranger depuis plus de 20 ans. Ce mouvement va continuer de s'amplifier alors que la mobilité internationale devient une composante naturelle des trajectoires personnelles, familiales et professionnelles. À travers cet article, j'ai voulu dresser un constat lucide, mais non résigné, des difficultés qui entourent le retour en France, en gardant à l'esprit cette conviction de Jean Jaurès : aller à l'idéal tout en comprenant le réel.

C'est pourquoi je souhaite que 2025 soit l'année du retour. Il doit non seulement devenir un droit effectif, mais aussi être considéré comme une étape à part entière - reconnue, pensée et accompagnée - dans un parcours de vie et, surtout, comme une chance pour la France. Dans leur proposition de loi visant à renforcer les droits et les services publics des Français établis hors de France, mes collègues Karim Ben Cheikh et Éléonore Caroit proposent une série de mesures pour renforcer le soutien au retour définitif en France. J'entends également poursuivre mon travail au cours du prochain semestre. Cela suppose une mobilisation ambitieuse et transversale de toutes les parties prenantes, de l'État aux collectivités, en passant par les institutions éducatives, sociales et professionnelles, mais aussi et surtout un changement de notre regard sur celles et ceux qui reviennent. ■



Un atout majeur pour le retour en France

Chaque année, de nombreux Français choisissent de revenir en France après une expérience vécue à l'étranger. Ce retour constitue souvent un moment charnière, tant sur le plan personnel que professionnel. Pour accompagner ces parcours, **France Travail** déploie un ensemble de services destinés à valoriser les compétences acquises hors de France et à faciliter la réintégration sur le marché du travail.

CONSEILS

Identifier les personnes de retour en France pour leur proposer un accompagnement ciblé

Lors de leur inscription, les demandeurs d'emploi ont la

possibilité d'indiquer le motif « retour en France ». Ce signalement permet à France Travail d'identifier précisément les personnes de retour de l'étranger et de leur adresser des informations et services ciblés, en les invitant notamment à participer au webinaire national « Retour en France – les clés pour une réinstallation réussie », qui présente les démarches essentielles, les droits mobilisables et les dispositifs d'accompagnement existants.

Un second canal permet également d'accompagner les Français encore à l'étranger : ils peuvent contacter directement les conseillers via

la boîte mail dédiée aux mobilités européennes et internationales¹, afin d'anticiper leur retour avant même leur arrivée. Une page thématique sur le site France Travail regroupe par ailleurs les informations utiles pour anticiper leur installation en France.²

Des ressources accessibles pour faciliter la transition

Plusieurs outils numériques complètent cet accompagnement. L'application « Le BA-BA du retour de mobilité », accessible sur l'Emploi Store, propose un parcours guidé pour organiser les démarches administratives, préparer sa recherche d'emploi et valoriser les compétences acquises à l'étranger.

Les contenus proposés par France Diplomatie — notamment la rubrique « Préparer son retour en France »³ — fournissent des informations pratiques et actualisées.

France Travail relaie également les ressources d'Expat.com, qui apportent conseils et témoignages pour accompagner la transition.

Un diagnostic individualisé dès l'accueil pour valoriser l'expérience internationale

Dès l'inscription, France Travail réalise un diagnostic approfondi

de la situation des personnes inscrites. Cet entretien permet d'explorer l'ensemble du parcours dont le parcours international : missions réalisées, responsabilités exercées, compétences développées, environnements interculturels rencontrés, motivations du retour et projet professionnel souhaité.

Cette analyse fine, construite à partir du diagnostic professionnel, permet de mettre en lumière les compétences transférables, de valoriser la diversité des expériences vécues à l'étranger et d'identifier les appuis les plus pertinents pour sécuriser la reprise d'activité en France. Elle constitue le socle d'un accompagnement individualisé, fondé sur la prise en compte de l'ensemble du parcours de vie et de travail.

L'accompagnement par les équipes mobilité internationale

Pour soutenir cette transition, France Travail s'appuie aussi sur 7 équipes spécialisées de mobilité internationale, réparties sur le territoire national. Ces équipes sont composées d'experts de la mobilité européenne et internationale, formés pour écouter et guider les personnes de retour en France.

La valeur ajoutée d'une expérience internationale

Une expérience à l'étranger représente un véritable levier d'employabilité. Elle développe des compétences très recherchées : capacité d'adaptation, autonomie, prise d'initiative, gestion de situations complexes, ouverture interculturelle, agilité dans des environnements multilingues.

La mise en valeur de l'interculturalité, de la multiculturalité et de la capacité à évoluer dans des contextes variés constitue aujourd'hui un atout majeur pour les employeurs.

Au-delà des compétences professionnelles, la mobilité internationale renforce aussi la confiance, la flexibilité et la capacité à appréhender différemment les situations, autant d'éléments qui enrichissent le récit professionnel.

Accompagner la transition pour réussir son retour

Le retour en France après une expérience internationale est une étape importante qui peut nécessiter un accompagnement dédié. Grâce à un repérage ciblé, des outils numériques adaptés, un webinaire national d'information et un diagnostic individualisé dès l'accueil, et l'expertise des équipes Mobilité Internationale mobilisées si besoin, France Travail mobilise l'ensemble de ses ressources pour soutenir ces transitions et valoriser la richesse des parcours internationaux.

¹ L'email de contact est : travailerenfrance.00145@francetravail.fr

² <https://www.francetravail.fr/international/mobilite-internationale/revenir-en-france/je-reentre-en-france-avec-france.html>

³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/preparez-votre-retour-en-france/>

Quitter le Mexique une décision de raison et de cœur

Après dix-sept années passées au Mexique, j'ai pris en 2024 la difficile décision de rentrer en France. Quitter un pays où l'on a passé la moitié de sa vie, construit ses amitiés, développé ses habitudes et une partie de son identité, n'est jamais anodin. Ce choix fut le fruit d'un long processus de réflexion, nourri à la fois par des considérations personnelles, professionnelles et familiales.

TÉMOIGNAGE

Par Maxime Le Bail

D'abord, il y avait la question de la sécurité. Le Mexique est un pays fascinant, riche de sa culture, de sa diversité et de la chaleur de ses habitants. Mais au fil des années, j'ai vu la situation se dégrader. Les enlèvements, les extorsions et les règlements de comptes se sont multipliés, y compris dans des zones autrefois considérées comme sûres. Travailler, sortir le soir ou simplement prendre la route demandait une vigilance constante. À la longue,

cette tension devient épuisante. L'État mexicain, malgré ses promesses, semblait incapable d'inverser la tendance. Bien au contraire, la situation a empiré ces dernières années, et rien ne laisse présager une amélioration à court terme.

Ensuite, il y avait le besoin de stabilité professionnelle. Je travaillais pour le gouvernement mexicain : des postes passionnants, certes, mais précaires. Sans contrat à durée indéterminée, sans droit à une

indemnité de licenciement ni accès au chômage, chaque changement politique pouvait signifier la fin de mon emploi — ce qui m'est d'ailleurs arrivé plusieurs fois. J'ai toujours su rebondir, mais j'ai soudain pris conscience que ce n'est pas la même chose de recommencer à 30 ans que de le faire à 50 ans, avec une famille à charge. Après tant d'années, j'ai ressenti le besoin d'un ancrage plus solide, d'une sécurité à long terme.

Enfin, il y avait des raisons plus intimes : le désir de me rapprocher de ma famille en France, de retrouver mes racines et de faire découvrir à ma femme la richesse de la vie européenne. Nous rêvions de flâner dans les rues de Paris, de visiter les musées et les châteaux, de savourer la gastronomie française et de pouvoir voyager facilement à travers le continent. Ce retour, je l'imaginais comme une nouvelle aventure, pleine de promesses et de découvertes !

L'administration, un parcours du combattant

Tout a commencé depuis le Mexique, avec la transcription de notre mariage célébré dans la chapelle restaurée d'Hernán Cortés à Mexico. La démarche fut relativement rapide — un mois et demi — mais la réception du livret de famille ne pouvait être effectuée que par le conjoint français. Ma femme et moi étions déjà en France ; l'idée était qu'elle retourne seule au Mexique pour le récupérer et demander son visa, tandis que je resterais travailler ici. Cela s'est avéré impossible. J'ai donc dû repartir avec elle au Mexique. L'obtention du visa, en revanche, fut étonnamment simple : une semaine entre la demande et la délivrance.

Une fois installés en France, nous avons découvert la complexité de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie : quatre mois pour inscrire ma femme, contre un mois pour moi. Même scénario chez France Travail, où il a fallu plusieurs visites pour enregistrer son profil d'étrangère, alors qu'une seule avait suffi pour moi. S'ajoutaient les démarches pour valider le visa (et régler les 200 euros exigés) et, plus tard, celles pour le renouvellement du titre de séjour. Trois mois avant son expiration, nous avions déposé la demande via l'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF). Au moment d'écrire

ces lignes, nous attendons toujours une réponse. Cette attente crée une insécurité permanente : tout en France — santé, emploi, formations, démarches — dépend du titre de séjour. Si celui-ci n'est pas renouvelé à temps, ma femme risque de tout perdre. Ces expériences nous ont rappelé que, même dans un pays développé comme la France, le parcours d'un étranger — même conjoint de Français — reste semé d'embûches. Finalement, l'administration mexicaine n'était pas si mauvaise...

L'accès aux soins et à l'emploi : un autre labyrinthe

J'avais vanté à ma femme « le meilleur système de santé du monde » : la désillusion fut rude. En province, trouver un généraliste, un dermatologue, un ophtalmologue ou un dentiste acceptant de nouveaux patients relève de l'exploit. À Paris, la situation s'améliore, mais les délais demeurent longs.

La recherche d'emploi, elle aussi, demande patience et adaptation. Au Mexique, mon expérience parlait d'elle-même. En France, il fallait rédiger un CV différent pour chaque poste, une lettre de motivation personnalisée, se recréer un réseau, et convaincre les recruteurs que mon parcours à l'étranger était un atout, non un handicap. France Travail m'a orienté vers un prestataire bienveillant, qui m'a conseillé sur la recherche d'emploi, tandis que l'APEC m'a permis d'assister à un atelier sur l'intelligence artificielle et m'a même recommandé pour un poste — sans succès. Après plusieurs mois, j'ai finalement trouvé, via France Travail, un emploi correspondant à mon profil et à mon expérience : spécialiste OCDE à la Mission permanente du Pérou auprès des Organisations économiques internationales à Paris.

Ma femme, de son côté, a fait reconnaître sa licence de droit via ENIC-NARIC et prévoit de faire valider prochainement son master en droits de l'homme. En attendant de maîtriser davantage le français, elle garde des enfants. Les petits sont adorables, mais je ne peux m'empêcher de culpabiliser : je lui avais promis un nouvel horizon, presque un El Dorado, et elle se retrouve à exercer un métier sans rapport avec ses qualifications.

Un sentiment d'étrangeté dans son propre pays

Moi qui me croyais pleinement français (enfin, breton !), je me suis soudain senti étranger chez moi. Mon accent, teinté par dix-sept ans d'espagnol, suscitait des remarques amusées ; certains corrigeaient mon français ou me demandaient d'où je venais. C'était à la fois drôle et déroutant. Mes proches me reprochaient de parler espagnol avec ma femme, arguant qu'elle n'apprendrait jamais le français ainsi. Ils n'ont pas tort, mais notre relation s'est construite en espagnol, langue de nos émotions et de nos souvenirs. Changer de langue de couple n'a rien d'évident, même pour s'intégrer.

Ma femme, elle, a découvert la froideur des Parisiens, la distance sociale et le rythme effréné du métro-boulot-dodo. Nous venions d'un pays où les liens se tissent autour d'un café, d'un repas, d'un barbecue. Ici, tout semble réglé par l'horloge et la politesse distante.

Face à cette froideur et à la rapidité des interactions quotidiennes, nous avons naturellement cherché la chaleur humaine que nous connaissions au Mexique. Nous avons donc développé un réseau d'amis latino-américains, un cercle où solidarité et bienveillance sont la règle. Curieusement, les rares Français que nous côtoyons régulièrement sont eux aussi conjoints de Latinos. Au départ, je voyais le communautarisme comme un repli. Aujourd'hui, je le comprends comme un mécanisme de survie sociale, un espace d'équilibre émotionnel face à une société parfois hermétique.

Les plaisirs retrouvés de la vie parisienne

Heureusement, tout n'est pas gris dans ce tableau. Paris, malgré sa complexité, offre des joies immenses à qui sait les saisir. Nous avons redécouvert avec émerveillement la richesse culturelle de la capitale : les musées, les expositions, les concerts, les théâtres, les cinémas d'art et d'essai. Nous avons visité le Louvre, Orsay, Versailles, Rodin... autant de trésors sans équivalent ailleurs. Ironie du sort, nous avons assisté à plus de concerts de chanteurs latinos ici qu'au Mexique !

La gastronomie est un autre bonheur retrouvé :

les fromageries, les marchés, les vins, les bistrots. Cette profusion de saveurs et de traditions est un plaisir quotidien. Le soir, les promenades dans les quartiers animés, les terrasses, les rencontres fortuites nous rappellent pourquoi Paris fascine le monde entier.

Voyager est redevenu facile : un week-end en Bretagne, quelques jours en Espagne ou en Turquie, une escapade dans les Alpes ou le Sud-Ouest. Après tant d'années à des milliers de kilomètres, cette liberté de mouvement est un luxe que nous savourons pleinement.

Enfin, il y a les belles initiatives locales : associations offrant des cours de français gratuits, structures d'aide aux étrangers, réseaux de solidarité entre expatriés revenus au pays. Grâce à elles — et à nos amis français —, l'adaptation s'est faite plus douce. Ma femme a pu progresser rapidement grâce aux cours de l'ABAAFE à Brest et de « Comme vous émoi » et ASOFAC à Montreuil, ce qui lui a permis de gagner en confiance et en autonomie.

Bilan : entre défis et gratitude

Notre retour en France n'a pas été simple. Il a fallu réapprendre les codes, accepter la lenteur administrative, composer avec les différences culturelles et affronter un certain sentiment d'étrangeté. Pour ma femme, l'intégration reste un défi quotidien ; pour moi, le retour n'a pas toujours été à la hauteur des attentes.

Mais malgré tout, nous ne regrettons rien. La sécurité retrouvée, la proximité de ma famille, la richesse culturelle et la qualité de vie en Europe sont des atouts inestimables. Ce retour, aussi exigeant soit-il, est une étape nouvelle, une chance de se réinventer autrement.

Enfin, s'il est un élément essentiel que nous avons compris à travers cette expérience, c'est que l'intégration ne se fait jamais seul. Elle se construit grâce au soutien des proches — ceux de longue date, comme les nouveaux —, à leur écoute, leur patience et leur bienveillance. Sans eux, le retour aurait sans doute été bien plus difficile.

Peut-être qu'après les élections présidentielles de 2027, certaines choses évolueront pour les étrangers en France... En attendant, nous poursuivons notre chemin, un pied dans chaque culture, convaincus que ce double regard sur le monde est une richesse, non un fardeau. ■



Moi qui me croyais pleinement français (enfin, breton !), je me suis soudain senti étranger chez moi.

“



CONSTRUIRE SA VIE EN FRANCE

Entre résilience et détermination

Paul est originaire d'Afrique centrale. Il a fait ses études secondaires dans des établissements de l'AEFE. Actuellement, il travaille en France où il a poursuivi ses études supérieures. Avec pudeur et précision, il nous explique son parcours pour rester dans la légalité administrative en France.

Propos recueillis par Kalliopi Ango Ela

Crédit photo : Image Générée par IA

Pouvez-vous vous présenter en quelques phrases ?

Je m'appelle Paul, j'ai 27 ans. Je suis actuellement chef de projet informatique avec une spécialisation technique et fonctionnelle, au sein d'un très grand groupe de recyclage et de valorisation des déchets. Parmi les projets dont j'ai la responsabilité, le plus important est un projet majeur et structurant pour le groupe. Il combine cybersécurité, infrastructure réseau et implique le déploiement à grande échelle, sur plus de 350 sites répartis en France et à l'international.

Je suis passionné par les nouvelles technologies, par des projets à fort impact, notamment autour de l'innovation sociale et environnementale. Ce qui me motive particulièrement, c'est la construction de solutions concrètes, l'accompagnement des équipes dans des projets structurants et la possibilité de voir au quotidien, l'impact réel de mes projets sur le travail et le confort de mes collaborateurs.

Quel a été votre parcours pour arriver en France ?

J'ai toujours étudié dans des écoles françaises de l'étranger. Poursuivre mon parcours en France s'est présenté comme une suite logique. Pour être honnête, ce choix relève aussi d'une certaine appréhension. Je dirais de la crainte d'être projeté dans un environnement totalement inconnu. La France m'était déjà familière, grâce à plusieurs séjours effectués pendant les vacances. Une partie de ma famille était aussi installée sur place. Au-delà de ce contexte rassurant, mon objectif était aussi de me former dans un environnement stimulant, pour consolider mes compétences, en acquérir de nouvelles et profiter d'opportunités professionnelles plus larges que celles auxquelles j'aurais pu

prétendre autrement.

Quels ont été tes différents statuts (étudiant, professionnel) depuis que tu es venu en France ? Quelles ont été les difficultés rencontrées pour maintenir la légalité de ces statuts ?

Depuis mon arrivée en France, j'ai connu trois statuts consécutifs : étudiant, l'Autorisation Provisoire de Séjour (APS), puis actuellement le statut de salarié.

Les principales difficultés sont apparues au moment de la transition entre la fin de mes études et l'entrée dans la vie professionnelle. Le statut étudiant a été relativement simple à gérer. Le renouvellement était facilité par le fait que j'étais en alternance, donc l'administration se basait sur la durée de mon contrat qui permettrait d'avoir des titres valables pour 2 ans minimum. De nombreuses écoles et universités disposent de guichets dédiés qui évitent de devoir se rendre à la préfecture. C'est vraiment un fonctionnement très fluide. Les complications ont commencé avec la période du COVID. Lorsque toutes les procédures ont dû être digitalisées dans l'urgence, cela a créé énormément de lenteur, d'incohérence. Et surtout d'incertitude. En effet, il était impossible de contacter la personne en charge de son dossier pour savoir où est-ce qu'on en était, ou même pour faciliter les choses. C'était totalement opaque.

À la fin des études, passer au statut APS qui est un titre transitoire, permet au jeune diplômé de bénéficier de prestations sociales, par exemple du chômage [que j'ai pu obtenir la grâce à mon alternance] et de commencer à travailler le temps que l'entreprise effectue une demande d'autorisation de travail. L'APS dure un an maximum. C'est à ce moment-là que j'ai découvert une autre difficulté.

Techniquement, on n'a plus du tout le droit de travailler... Pendant un mois, on est totalement perdu et là mentalement, c'est assez compliqué.

Les entreprises en France ont un manque cruel de connaissances des démarches pour recruter un salarié étranger. Elles ne savent pas quelles sont les procédures à suivre, qui doit faire quoi et quelles obligations cela implique. J'ai été confronté plusieurs fois au même type de situation lors de ma recherche d'emploi, notamment en Occitanie. Pendant les entretiens, tout se passait très bien jusqu'à ce que j'aborde mon statut d'étranger et la nécessité d'autorisation de travail. Cela a dû m'arriver 5, 6 fois, peut-être plus. Jusqu'à ce qu'une responsable des ressources humaines ait le courage de m'expliquer clairement le problème. Les procédures changent régulièrement, sont complexes

et honnêtement, certaines entreprises préfèrent éviter cette charge administrative en recrutant simplement quelqu'un qui est déjà français. En effet, parmi toutes les obligations des entreprises, elles doivent justifier le fait qu'elles n'ont pas pu engager une personne de nationalité française pour faire le travail en question, ce qui explique le recrutement de cette personne étrangère. Cela tenait vraiment à cette région-là où l'on a peu l'habitude de recruter des étrangers. En tout cas, c'était beaucoup moins fréquent que dans les grandes villes.

En revenant dans une grande ville [à Lyon], les choses se sont quand même mieux passées. Même si l'autorisation de travail prend souvent un mois ou plus. Une fois cette autorisation obtenue, on entre dans une nouvelle phase. Maintenant, c'est entièrement au salarié de gérer la relation avec la préfecture. Il n'y a plus de guichet dédié. Et c'est compliqué, car il n'y a pas de RDV. Des anecdotes ? Faire la queue 1 h à 1h30 de temps, à l'extérieur, dans le froid de l'hiver. C'est déjà compliqué mais c'est un nouvel obstacle. Il n'y a vraiment pas d'accueil physique, il n'y a aucun standard téléphonique et en fonction des régions il y a beaucoup, beaucoup de retard. Il m'est arrivé plusieurs fois de voir mon titre expirer sans avoir reçu de réponse de la préfecture, pas de réponse, pas de papier justifiant le fait que la procédure est en cours et que je peux quand même continuer de bénéficier des avantages de mon titre, c'est-à-dire travailler. Dans ces moments-là, on se retrouve dans la situation vraiment très délicate. Techniquement, on n'a plus du tout le droit de travailler. J'ai eu des amis, des collègues qui étaient dans des entreprises un peu moins regardantes. Elles n'avaient pas le réflexe de vérifier si cette personne a son titre qui expire tel jour ou tel jour. Moi, chance ou malchance, l'entreprise a été littéralement très concentrée dessus. Donc, le jour où mon titre expire, je n'ai plus du tout le droit de travailler. Donc là ça met une pression énorme sur l'entreprise et également sur moi car j'ai été impliqué

dans des projets importants et ne pas être là mettait vraiment en danger le projet et peut-être même ma valeur dans l'entreprise. En fait, psychologiquement, on se retrouve dans des situations complexes, déjà on ne peut pas travailler, donc pas de salaire. On ne peut pas trop expliquer pourquoi le projet prend autant de retard. On n'a pas de visibilité sur quand est-ce que ça pourra être fait, quand est-ce que la situation pourra être résolue. Pour moi, je me suis retrouvé deux fois dans cette situation pendant minimum un mois. Donc pendant un mois, on est totalement perdu et là mentalement, c'est assez compliqué. Donc cela demande beaucoup de patience, de la persévérance et pour être honnête, parfois beaucoup de chance.

Pourquoi êtes-vous devenu Français ? Est-ce l'aboutissement de votre parcours ou autre chose ? Comment le voyez-vous ?

Demander la nationalité française était pour moi une étape logique et réfléchie. Je pense que ça n'était pas simplement une forme administrative, c'était vraiment l'aboutissement d'un parcours personnel, professionnel et humain. Devenir Français représente plusieurs choses essentielles. Déjà, la stabilité administrative, évidemment, après des années à naviguer entre différents statuts, différents procédés et différentes complications. C'est la base. C'est la reconnaissance également de mon intégration et de ma contribution au pays et je pense, une continuité naturelle puisque désormais j'y construis ma vie. J'ai mes projets ici et ma carrière que je suis en train de mener dans cet environnement. Pour moi, ce n'est pas la fin d'un parcours, certainement pas. C'est plutôt le début d'un nouveau chapitre. Avec beaucoup plus d'opportunités, beaucoup plus de liberté. Et vraiment une vraie sérénité au quotidien. Cela étant, il faut dire que cette nationalité offre aussi beaucoup de perspectives à l'International,

travaillant déjà dans un environnement multilingue. Je pense que cette nationalité me permettra de profiter de certaines missions à l'étranger beaucoup plus facilement. Par exemple, il y a certains sites que je n'ai pas pu migrer personnellement, parce que, pour s'y déplacer, je devais passer par un pays qui exige un visa, donc bon. Ça, déjà, ça compliquait la chose. Et pour finir, oui, elle met surtout fin à une pression administrative qui m'a accompagné dans le pays, ou plutôt littéralement poursuivi pendant des années et des années en France.

Ces situations (...) difficiles et exigeantes, (...) m'ont appris patience, persévérance et résilience, des qualités qui m'accompagnent encore aujourd'hui

Familles mixtes

Comment faciliter le retour des Français(es) et de leurs conjoints(es) étrangers(ères) ?

Quand on a construit sa vie à l'étranger, revenir en France en famille peut sembler une évidence. Pourtant, pour les couples mixtes – autrement dit, dont l'un des membres n'a pas la nationalité française – le retour se heurte à de nombreux obstacles, administratifs et culturels.

Par **Vanessa Gondouin-Haustein**

Marié.e à un ou une Française ou parent d'enfants français : ces situations devraient tout naturellement faciliter l'installation en France. Pourtant, dans la pratique, de nombreux conjoints étrangers se trouvent dans des situations délicates, voire cauchemardesques, confrontés à des délais administratifs extrêmement longs ; sans oublier l'absence de guichet unique qui permettrait d'éviter ce parcours kafkaïen. « On a vécu quinze ans ensemble à l'étranger, mariés, avec des enfants et tous les documents transcrits au Consulat. À notre arrivée en France, je ne représentais pas grand-chose aux yeux de l'administration française, juste un numéro posé l'espace d'un instant sur le comptoir de l'agent public », exprime Ana-Paula, une conjointe brésilienne. Et d'ajouter, « je parlais pourtant parfaitement la langue, j'avais obtenu mon diplôme d'ingénierie à l'École des Mines de Paris dans les années 1990. Je n'envie pas ceux qui ne maîtrisent pas la langue ou qui ne sont pas mariés ».

Le parcours du combattant de l'administration

L'obtention du titre de séjour n'est pas automatique. Il faut souvent passer par un visa long séjour, et ce même lorsque l'on est marié.e depuis des années à un ou une Française. Le dépôt de dossier peut nécessiter plusieurs rendez-vous au préalable au consulat ou en préfecture, avec des documents traduits et légalisés par un traducteur assermenté. Et puis, il faut systématiquement un justificatif de domicile car une fois en France les droits ne suivent pas forcément. Carte vitale, inscription à Pôle emploi, l'accès aux allocations familiales et l'ouverture d'un compte bancaire peuvent être freinés en l'absence de certains documents ou parce que le conjoint étranger est considéré comme étant en « attente de régularisation ». Même lorsqu'un dossier est complet, les délais restent

longs. Par ailleurs, il arrive que les agents se trompent et confondent la date de mariage avec la date de naissance des enfants, faisant que le visa n'est même pas de long séjour. Ceci implique de refaire les papiers comme s'ils n'avaient jamais été faits, et voilà une situation durant laquelle un couple mixte a été dans l'impossibilité de sortir du territoire durant un an, alors qu'ils avaient 10 ans de mariage et deux enfants d'un an.

Un choc culturel sous-estimé

Au-delà de l'aspect administratif, l'installation en France peut être une expérience déroutante pour le conjoint étranger qui ne dispose pas forcément de tous les codes culturels ou ne parle pas la langue. Il faut alors tout reconstruire, comme le souligne dans l'article précédent Maxime Le Bail, un réseau, des amis, un emploi, s'adapter à un nouvel environnement, une nouvelle famille et finalement trouver son autonomie et sa place.

Les familles mixtes ne demandent pas un traitement de faveur, mais une reconnaissance pleine et entière de leur situation : celle d'un couple stable, qui s'aime, parfois parents d'un ou plusieurs enfants, et qui n'entrent dans aucune case prévue par l'administration française. Il d'ailleurs bien là le problème : les couples mixtes ne rentrent dans aucune des cases, et il n'y a rien de prévu pour ce type de situation. Français du Monde considère qu'il devient urgent, alors que le nombre de français vivants à l'étranger ne cesse d'augmenter (+52% entre 2007 et 2018, +2.8% entre 2023 et 2024), et donc celui de couples mixtes revenant en France aussi, de prévoir un cadre administratif leur permettant de se retrouver en souplesse dans les cases ordinaires de l'administration. Ce qui est intéressant c'est que même l'administration s'en verrait bénéficiée, il est donc logique qu'une procédure soit mise en place. ■



Crédit photo : Europeana - unsplash.com



Crédit photo : DR

Paul & Sophie

Vienne à deux temps, l'expatriation comme accélérateur de vie

Rencontrés lors d'un échange Erasmus à Vienne, Paul et Sophie ont fini par revenir s'y installer quelques années plus tard. Entre coup de cœur initial, adaptation en douceur et réflexions sur un potentiel retour en France, ils racontent avec spontanéité ce que l'expatriation leur a appris — sur eux, sur leur couple, et sur la France.

Propos recueillis par **Vincent Roué**

Un retour aux sources... autrichiennes

En 2015, Paul et Sophie se rencontrent à Vienne dans le cadre de leurs études. Un an ensemble comme amis d'abord, puis comme couple. À la fin de l'année, ils repartent en France, mais le projet de revenir s'installe doucement. « On s'était dit un jour on retournera à Vienne... Et puis un jour, on y est retournés. » — Sophie C'est finalement un poste professionnel qui précipite

les choses. « On pensait avoir le temps de se préparer... et en fait, on a dû faire les valises en quelques semaines. » Le timing parfait, sans qu'ils le sachent encore. « C'était un peu plus rapide qu'on pensait... mais en fait, c'était le bon moment. » — Sophie

Vienne, entre calme impérial et dynamisme inattendu

Installés depuis 3-4 ans, Paul et Sophie vantent une

capitale aux multiples visages : verte, fluide, paisible, cosmopolite. Paul se rappelle avec enthousiasme son premier plongeon dans le Danube dès son arrivée : « Il y avait un truc très libre dans la ville... c'était un coup de foudre. » — Paul

Sophie, initialement sceptique, a été conquise : « Je pensais que j'allais casser mon rêve d'États-Unis... et j'ai découvert une ville où on peut vraiment bien s'amuser. »

Si Paris garde une avance culturelle et gastronomique (dixit les nostalgiques de la baguette), Vienne charme par son accessibilité : baignades en ville, forêt viennoise à deux pas, vins locaux étonnantes et infrastructures au cordeau. « On peut faire un apéro en bateau sur le Danube un mardi soir. Qui dit mieux ? » — Paul

Le choc (doux) des cultures

Côté travail, l'Autriche offre des contrastes marquants avec la France : horaires plus matinaux, culture anti-présentéisme, longues pauses parentales encouragées.

« Le vendredi après-midi, c'est week-end. Sauf quand on bosse à l'ONU. » — Paul

Le congé parental autrichien ? Un an, souvent réparti entre les deux parents. Un modèle à double tranchant : progressiste sur le papier, mais reflétant aussi une société encore patriarcale.

Mais la plus grande surprise, c'est l'impact personnel et conjugal de l'expatriation.

« Je suis persuadé qu'on ne se serait pas mariés si on n'était pas partis vivre à Vienne. » — Paul

« On a appris à se recréer un cercle social, à se débrouiller, à oser. » — Sophie

Loin de leurs repères, ils ont dû tout réinventer : amis, réseaux, engagements... et ils ne s'en sortent pas si mal, entre implication à la Croix-Rouge, engagements politiques (Parti Socialiste), et nombreux apéros polyglottes.

S'intégrer... ou pas ?

L'intégration a pris du temps, mais pas forcément pour les raisons attendues : « Ce n'est pas que les Autrichiens sont fermés, c'est juste que les gens ne cherchent pas forcément de nouveaux amis dans leur propre ville. » — Sophie

« On s'était dit qu'on allait traîner qu'avec des Autrichiens pour progresser en allemand... On s'est un

peu punis socialement tout seuls. » — Paul Aujourd'hui, leur cercle est très international, composé d'Autrichiens, bien sûr, mais aussi de Hongrois, d'Italiens, de Français... et même d'un copain de pub, irlandais par ailleurs, présent à leur mariage ! « On est plus ouverts aux rencontres quand on est à l'étranger. » — Paul

Ce que l'expatriation leur a appris

Chacun en tire des leçons personnelles fortes. Pour Sophie : sortir de sa zone de confort, créer activement du lien. Pour Paul : oser les réinventions professionnelles, loin des normes et des regards familiaux. « À Paris, je n'aurais jamais osé bosser dans un resto pendant un an. Ici, ça m'a permis de me recentrer et de me libérer. » — Paul

Et pour leur couple ? Une complicité renforcée, une trajectoire accélérée. Leur mariage à Vienne en est une illustration. « L'expatriation nous a rapprochés à vitesse grand V. » — Paul

Et après ?

Le retour en France n'est pas exclu, mais rien ne presse. S'ils se sentent « trop français pour rester à vie », ils profitent pleinement de ce que la vie viennoise leur offre aujourd'hui.

« On ne court pas après Paris, mais on ne restera pas toute notre vie ici. » — Sophie

« Il y a des choses qu'on ne maîtrise jamais totalement dans une autre culture. » — Paul

Conseils pour futurs expats ?

- Définir le but de l'expatriation : immersion culturelle ou envie de nouveauté ?
- Ne pas sous-estimer le manque des proches.
- Viser des villes cosmopolites pour un atterrissage en douceur.
- Et surtout, OSER.

« L'expatriation, c'est un accélérateur de tout : de carrière, d'amitiés, de couple... et même de mariage ! » — Sophie

À noter dans vos carnets

« Les Autrichiens adorent l'accent français. Dès que je m'excusais, ils me répondaient : "Mais continue, c'est magnifique !" » — Sophie

À quelle saison visiter Vienne ?

« Tout le monde pense à Noël, mais venez en été ! La ville est juste incroyable. » — Paul ■



Études supérieures en France

Anticiper l'arrivée, un défi pour les familles expatriées

TÉMOIGNAGE

Démarches administratives, logement, budget, ouverture d'un compte bancaire ou encore obtention d'un numéro de sécurité sociale... autant d'étapes incontournables qui peuvent transformer l'arrivée en France en véritable casse-têtes. Pour les jeunes expatriés, l'arrivée dans un pays que l'on ne connaît pas toujours très bien ne va pas forcément de soi. C'est pourquoi, le samedi 3 mai, en partenariat avec Akum Conseils, Français du monde - ADFE a organisé un webinaire instructif et novateur pour accompagner les familles dans cette transition. Objectif : répondre aux interrogations bien spécifiques des expatriés, confrontés

Par Karine Gbaguidi Kerekou



Crédits photos : Élise-Laure Verrière, fondatrice d'Akum Conseils - © DR.
Karine Gbaguidi Kerekou, membre du bureau national de Français du monde - ADFE - © Eric Ahounou.



L'arrivée en France pour effectuer ses études supérieures peut vite devenir source de stress. Entre les échéances administratives, Parcoursup, la recherche de logement à distance, l'accès aux bourses et les réalités culturelles à intégrer, il y a de quoi perdre ses repères. C'est précisément pour aider les familles à y voir plus clair que Français du monde - ADFE, en partenariat avec le cabinet Akum Conseils, a organisé un webinaire 100% pratique et axé sur les défis concrets du retour.

Cette rencontre en ligne d'une heure trente, animé par Jaime PeyPOCH et Karine Gbaguidi Kerekou (membres du conseil d'administration de Français du monde - ADFE), a été l'occasion pour Élise-Laure Verrière (Akum Conseils) spécialiste de l'accompagnement éducatif des familles à l'international, de passer en revue les grandes étapes de cette transition. Comment s'inscrire dans le supérieur en France quand on vit à l'étranger ? Quelles sont les erreurs à éviter ? Quels dispositifs d'aide sont accessibles ? Et surtout, comment anticiper sans paniquer ? Autant de questions abordées.

Parcoursup ou le parcours du combattant

Au cœur du webinaire, une série de sujets essentiels abordés sans jargon, avec clarté et transparence. Parcoursup, plateforme d'accès à l'enseignement supérieur, a été longuement détaillée, notamment pour ce qui concerne les délais, les subtilités liées aux lycées de l'étranger ou les fameux "voeux" qui peuvent vite devenir un casse-tête stratégique. « Un terrain souvent semé d'embûches, encore plus lorsqu'il faut tout organiser à distance », explique une maman française depuis plus de 25 ans au Canada.

La question du logement, autre sujet majeur de préoccupation

Cette rencontre interactive a notamment permis aux participantes et participants de poser de nombreuses questions via le chat, reflétant l'ampleur de leurs préoccupations. Quand faut-il arriver en France pour avoir le temps de tout finaliser ? Comment choisir un logement adapté aux budgets et aux besoins de l'étudiant quand on vit parfois à plus de mille ou dix mille kilomètres de distance ? En effet, trouver une chambre étudiante en France n'a

jamais été simple, et c'est encore plus compliqué à distance. Le webinaire a passé en revue les solutions disponibles - du CROUS aux résidences privées en passant par les colocations - tout en soulignant l'importance d'anticiper et de garder une marge de manœuvre financière. Un temps important a aussi été consacré à la simulation de budget étudiant, entre loyer, transport, alimentation, assurances et imprévus. Là encore, les familles ont apprécié les exemples concrets et les conseils pour éviter les mauvaises surprises dès les premières semaines en France.

Une arrivée parfois compliquée

Cette rencontre a surtout mis en lumière la spécificité des familles expatriées, confrontées à un système conçu en premier lieu pour les résidents en France. Ainsi, « Beaucoup de démarches supposent une adresse française, des justificatifs locaux ou un calendrier incompatible avec l'année scolaire à l'étranger », a expliqué Élise-Laure Verrière. Un obstacle souvent sous-estimé, mais qui peut se révéler lourd de conséquences si les familles n'ont pas été correctement informées. Les interventions ont été ponctuées de nombreuses questions de parents - parfois angoissés, souvent soulagés d'avoir enfin un espace pour poser les "vraies" questions. Quelle est la bonne période pour arriver en France ? Comment sécuriser son logement à distance et se porter garant ? Comment accéder aux aides sans numéro de sécurité sociale français, de compte en banque ou d'adresses postales ? Autant d'interrogations auxquelles les intervenants ont répondu avec précision et pragmatisme.

Du côté des familles comme des organisateurs, une conviction s'est imposée : ces espaces d'information ciblée sont absolument essentiels pour aider les expatriés à négocier sereinement cette étape clé.

« C'est un vrai soulagement d'avoir ce genre de rendez-vous. On se sent moins seuls et mieux préparés », témoignait une mère de famille installée en Afrique de l'Ouest. Au-delà des conseils, c'est une communauté de vécu et d'expérience qui s'est exprimée.

Préparer une arrivée en France - surtout lorsqu'il s'agit de l'avenir de son enfant - ne s'improvise pas ! ■



@francaisdumonde-adfe

Les webinaires « Accompagnement des familles françaises à l'étranger : Études supérieures en France » et « Étudier en France après une scolarité à l'étranger : Tout comprendre sur Parcoursup » sont désormais disponibles en replay sur la chaîne YouTube de Français du monde - ADFE

De Montréal à Rouen Le retour à la réalité de Tom Friboulet

À 24 ans, le jeune normand revient en France après deux années intenses au Canada. Entre désillusion, renaissance et nouveau départ, il nous partage une histoire profondément humaine, où rêves, doutes et réinvention s'entrelacent.



Crédit photo : DR

Après deux années intenses passées au Canada, Tom Friboulet, 24 ans, décide de revenir en France. Un choix dicté par le besoin de se recentrer, de reprendre ses études et surtout d'un mode de vie américain, un brin effréné. Mais le retour n'a rien d'un long fleuve tranquille.

Une expatriation riche, mais éreintante

Parti à Montréal avec son ex-compagne pour y fonder un label de musique, Tom plonge rapidement dans le faste de la vie culturelle et nocturne locale : gestion d'une enseigne historique de vêtements, soirée rave, travail en gastronomie... et un rythme de vie sans répit. « Je vivais la nuit, je dormais le jour... j'aspirais à autre chose... même si je sais qu'au fond de moi, je repartirai une fois mieux formé et mieux préparé ». Après deux ans et une vie trépidante, sa décision de revenir en France est motivée par la volonté de reprendre ses études et notamment en alternance - un système quasi inexistant au Canada mais très structurant et formateur en France.

Un retour entre soulagement et vertige

Dès son arrivée dans un petit village à une vingtaine de kilomètres de Rouen, le choc est pourtant brutal : sentiment de régression, voire d'échec, désorientation, solitude et réactivation administrative complexe. « Même mon compte Ameli ne fonctionnait plus. J'ai dû tout refaire à la CPAM car je ne savais pas que j'aurais dû prévenir avant de partir ». Tom a parfois eu l'impression de revenir en

arrière après une expérience extrêmement formatrice et trépidante à l'international, mais sans réel bagage à faire valoir dans le système français. « Je suis revenu dans un endroit que je trouvais gris, chez ma mère... Je n'avais pas envie de revoir mes amis. J'avais peur qu'on me voie comme un échec »... plus qu'un échec, probablement un choc émotionnel que beaucoup d'expatriés ressentent en rentrant en France.

Rebondir avec l'alternance

Heureusement, Tom a anticipé son départ canadien cette fois ! Avant même son retour, il contacte des agences d'assurance. L'une d'elles, séduite par son profil, crée un poste pour lui. Il décroche rapidement une formation en alternance et s'installe finalement dans son propre appartement. Malgré son jeune âge, le futur assureur prend conscience qu'il a su faire de son expatriation et de son retour à la réalité une force. « J'ai surtout accepté que c'était un nouveau départ », reconnaît-il. Le jeune homme a finalement découvert l'intérêt d'un système français souvent critiqué, mais structurant. Il ne considère plus son retour en France comme un échec, mais plutôt comme un pivot pour mieux repartir. Aujourd'hui, il a appris à mieux apprécier la France, et surtout sa gastronomie, la franchise des gens et ses institutions. Son objectif reste clair : repartir un jour. Pas forcément à Montréal, mais à l'étranger. « L'assurance, c'est un métier qui s'exporte. Je voulais un boulot qui me permette de bouger. » Mais cette fois, il veut partir avec plus de stabilité et de préparation.

Par Vanessa Gondouin-Haustein



Crédits photos :
Section Munich, 2025 – Julia Grignon pendant sa conférence, puis avec l'équipe de la section Munich : Catherine Schnitzer, Ellen Bouveret, Nicole Imbert et Alexis Zanowitch / Jean Garrigues pendant sa conférence, puis avec l'équipe : Alexis Zanowitch, Alexis Leguevel, Nicole Imbert et Ellen Bouveret.

À Munich, Français du monde – ADFE propose un cycle de conférences d'histoire, de droit et d'espoir

Une démocratie qui se raconte, un droit qui tente de contenir les violences du monde, un territoire qu'on apprend à regarder autrement : tel est le triptyque du nouveau cycle de conférences lancé par Français du monde – ADFE Munich dans le cadre de son projet STAFE « Les mercredis du rêve français ». Un cycle ambitieux qui, depuis septembre, attire un public fidèle de Français, francophones et francophiles avides de réflexion et de débat.

Jean Garrigues ouvre le bal : une plongée vibrante dans la République

Le 18 septembre, c'est dans le cadre studieux de la Hochschule für Philosophie que Jean Garrigues, figure majeure de l'histoire parlementaire française, a inauguré la série avec une conférence inspirée de son ouvrage *Les avocats de la République*.

Devant un auditoire captivé, l'historien a redonné chair à

ces avocats qui, du barreau à la tribune, ont façonné la démocratie française. Danton et Robespierre, Gargantua de la parole révolutionnaire ; Ledru-Rollin défiant la monarchie de Juillet ; Gambetta, son « préféré », infatigable messager de la République ; Jules Ferry et Waldeck Rousseau, figures des combats fondateurs ; puis Briand, l'artisan du rapprochement franco-allemand ; ou encore Gisèle Halimi et Robert Badinter, incarnations modernes d'un idéal de justice.

Une soirée d'échanges et d'espoir : Julia Grignon face aux zones de non-droit

Le 23 octobre, c'est une autre forme d'engagement qui a animé la salle de l'Institut français de Munich. Julia Grignon, juriste

et d'archives rares, la conférence s'est conclue sur une analyse lucide de la France contemporaine, fragmentée et hésitante, dont la survie démocratique passe, selon l'historien, par « le compromis, cette vertu cardinale trop souvent oubliée ».

de renommée internationale, spécialiste du droit international humanitaire (DIH), y était invitée pour une conférence sobrement intitulée : « Conflits armés, zones de non-droit ? »

Dès les premières secondes, la juriste a posé le ton : expliquer, transmettre, et surtout rappeler que le DIH n'est pas une abstraction, mais une responsabilité collective. « Chacun peut contribuer à faire respecter le droit », a-t-elle affirmé, saluant la dynamique d'échange du public munichois.

Au fil d'un récit clair et documenté, elle a retracé la longue histoire qui a conduit aux Conventions de Genève de 1949, piliers du droit en temps de guerre. Rappel salutaire : contrairement aux idées reçues, les conflits armés sont régis par des règles strictes — interdiction de certaines armes, protection des civils, proportionnalité des attaques, droits des prisonniers — malgré leur dramatique mise à mal dans des conflits récents comme au Tigré, en Ukraine, au Rwanda, au Soudan, en ex-Yougoslavie ou à Gaza.

Julia Grignon a également souligné le rôle central, mais souvent entravé, du CICR, ainsi que les espoirs (et limites) de la Cour pénale internationale, tribune fragile où se construisent, lentement, les procès des crimes de guerre.

On parle trop des violations, trop peu des réussites. Pourtant, elles existent.

Entre constats sévères et éclaircies, la juriste a rappelé que la diffusion du droit, y compris au sein des forces armées, est déjà une forme de protection : « On parle trop des violations, trop peu des réussites. Pourtant, elles existent. »

Une conférence dense, humaine, saluée pour sa clarté autant que pour le dialogue nourri qu'elle a suscité autour des conflits

actuels.

Un final tourné vers l'avenir : Maxime Blondeau et la géographie sensible

Le cycle se clôturera le 27 novembre avec une conférence du cosmographe Maxime Blondeau, qui proposera « Un nouveau regard sur le territoire ». Une exploration originale, mêlant géographie, perception et écologie, pour repenser nos liens au monde physique à l'heure des transitions accélérées.

Un projet rendu possible grâce au soutien du STAFE

Porté par Français du monde – Munich, ce cycle s'inscrit dans le cadre du projet STAFE 2025, qui a permis la mise en place des « Mercredis du rêve français », initiative destinée à rassembler les communautés française, francophone et francophile de Munich autour de rencontres intellectuelles et citoyennes. Le projet bénéficie d'une subvention de 8 392 €, témoignant de l'importance accordée à l'action culturelle des Français à l'étranger. ■

Culture

Codex mexicains

Quand le passé colonial réveille les débats diplomatiques

Lors de la visite du chef de l'État français à Mexico en novembre 2025, la question de deux précieux manuscrits précoloniaux — les **codex Borbonicus et Azcatitlán** — a ressurgi. Si le second pourrait bientôt voyager, le premier est considéré comme trésor national et ne peut quitter le territoire français. Un dossier délicat mêlant mémoire, patrimoine et diplomatie.

Durant la visite du Président Français Emmanuel Macron au Mexique, le 7 novembre dernier, il a été question d'une demande de restitution de deux codex : le Borbonicus et le Azcatitlán, conservés respectivement à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et à la Bibliothèque nationale de France. La Présidente Mexicaine Claudia Scheinbaum a d'ailleurs évoqué ce sujet lors de sa conférence de presse précédent l'arrivée du chef de l'État français.

Le codex, une mémoire indigène vivante

Un codex — ou « tonalà » en nahuatl (langue amérindienne (Mexica) parlée au Mexique) — est l'ancêtre du livre pour les peuples mésoaméricains. Fabriqué à partir de feuilles de papier « amate » issues d'écorce d'arbre - le Ficus -

et repliées les unes sur les autres, il déploie comme une fresque pliée. Le codex Borbonicus, en particulier, aurait été élaboré dans le bassin de Mexico (en espagnol "Cuenca", qui s'étend sur les territoires de la capitale et des États de México, Hidalgo et Tlaxcala). Sa date d'élaboration est soumise à discussion. Certains l'estiment avant l'arrivée des Espagnols ; tandis que d'autres considèrent qu'il a été élaboré sur commande de l'Espagne, du fait qu'il présente des annotations et des pictogrammes espagnols. Le plus probable est qu'il ait été fait à l'époque contemporaine de la colonisation espagnole et que ces derniers y aient apposé des commentaires pour mieux comprendre le fonctionnement des peuples de la région centrale du Mexique.

Ce codex est composé de pièces de papier de fibre d'écorce de Ficus d'environ 40 centimètres de côté qui sont collées entre elles pour former une bande longue d'un peu plus de 14 mètres. L'ensemble est plié en accordéon et se structure ainsi en 36 planches peintes uniquement sur le recto. Il est composé de quatre parties : un « tonalpohualli » ou un almanach de 260 jours ; l'association des neuf "Señores de la noche" (Seigneurs de la nuit) avec les jours sur une période de 52 ans ; une représentation des fêtes traditionnelles annuelles ; et les dates calendaires durant une période de 52 ans.

Un trésor national... à la mobilité bloquée

Ce codex a été acheté durant une vente publique, en 1826, par Pierre-Paul Druon, bibliothécaire

du Palais Bourbon, qui lui donne alors le nom de « Borbonicus ». Si la première mention du Codex date de 1778, il se trouvait alors dans la Bibliothèque du monastère de l'Escorial (Espagne), il n'y a pas de trace de sa sortie du bassin de Mexico, et il a disparu entre 1778 et son achat par le palais Bourbon.

Depuis 1960, il est classé trésor national — ce qui l'empêche de toute sortie du territoire, même temporaire. A l'inverse, le codex Azcatitlán pourra faire l'objet d'un prêt exceptionnel dans le cadre des 200 ans des relations diplomatiques France-Mexique, en 2026.

Une solution législative en attente ?

Pour permettre une restitution, une loi spécifique est nécessaire. Des députés ont effectivement déposé une proposition législative, mais tant que le texte n'est pas voté, l'État ne peut procéder à la restitution. Lors de sa visite, Emmanuel Macron ne pouvait donc annoncer de retour officiel du Borbonicus.

Au delà d'un simple enjeu patrimonial, cette demande concerne aussi les peuples originels des vallées centrales, tel que le peuple Hñahñu qui continue de célébrer des rites illustrés dans ce codex. La restitution ne serait donc pas seulement symbolique, mais porteuse de sens culturel et spirituel, dans une région où les traditions ancestrales vivent encore. ■

Par la Section Mexique de Français du monde - ADFE

Credit photo : Codex Borbonicus, reproduction fidèle, 2010 - Wikimedia Commons



DECRYPTAGE

Une proposition de loi transpartisane pour les Français de l'étranger

Les droits des Français de l'étranger sont souvent négligés. Scolarisation, accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), aides sociales, retour en France, couverture santé, services publics... nos politiques publiques manquent de continuité. Pour y remédier deux députés des Français de l'étranger ont déposé une proposition de loi, Karim Ben Cheikh de la 9ème circonscription et Eléonore Caroit, de la 2ème circonscription, devenue entre-temps ministre déléguée pour les Français de l'étranger. Focus sur ce texte.

La citoyenneté française ne s'arrête pas aux frontières de la République. Les 2,5 millions de Français établis hors de France aspirent à connaître une meilleure protection et une continuité de droits entre la France et en dehors.

C'est de ce constat qu'est née la proposition de loi transpartisane visant à renforcer les droits et les services publics des Français établis hors de France, déposée en juin 2025 par les députés Karim Ben Cheikh et Eléonore Caroit. « Cette proposition de loi a pour ambition de rappeler un certain nombre de principes, mais aussi de servir de texte de référence pour les Français de l'étranger » explique Karim Ben Cheikh. « Depuis 2013, aucune loi n'avait abordé le sujet des Français établis hors de France. Celle-ci réaffirme que tout Français, où qu'il vive, fait pleinement partie de la République et bénéficie d'une continuité de ses droits. Je crois que nous avons tout à gagner à consolider et renforcer le lien qui unit la France et les Français de l'étranger », poursuit-il.

La proposition de loi comporte 20 articles et se décline en six axes : renforcement des outils de protection sociale ; amélioration de l'accès à l'éducation et à la culture françaises ; protection

du droit au compte bancaire et facilitation du retour en France ; adaptation du cadre économique et fiscal ; soutien à la mobilité et à la représentation des Français à l'étranger. « Chacun des 20 articles vise à corriger un dysfonctionnement ou une inégalité », précisent les auteurs.

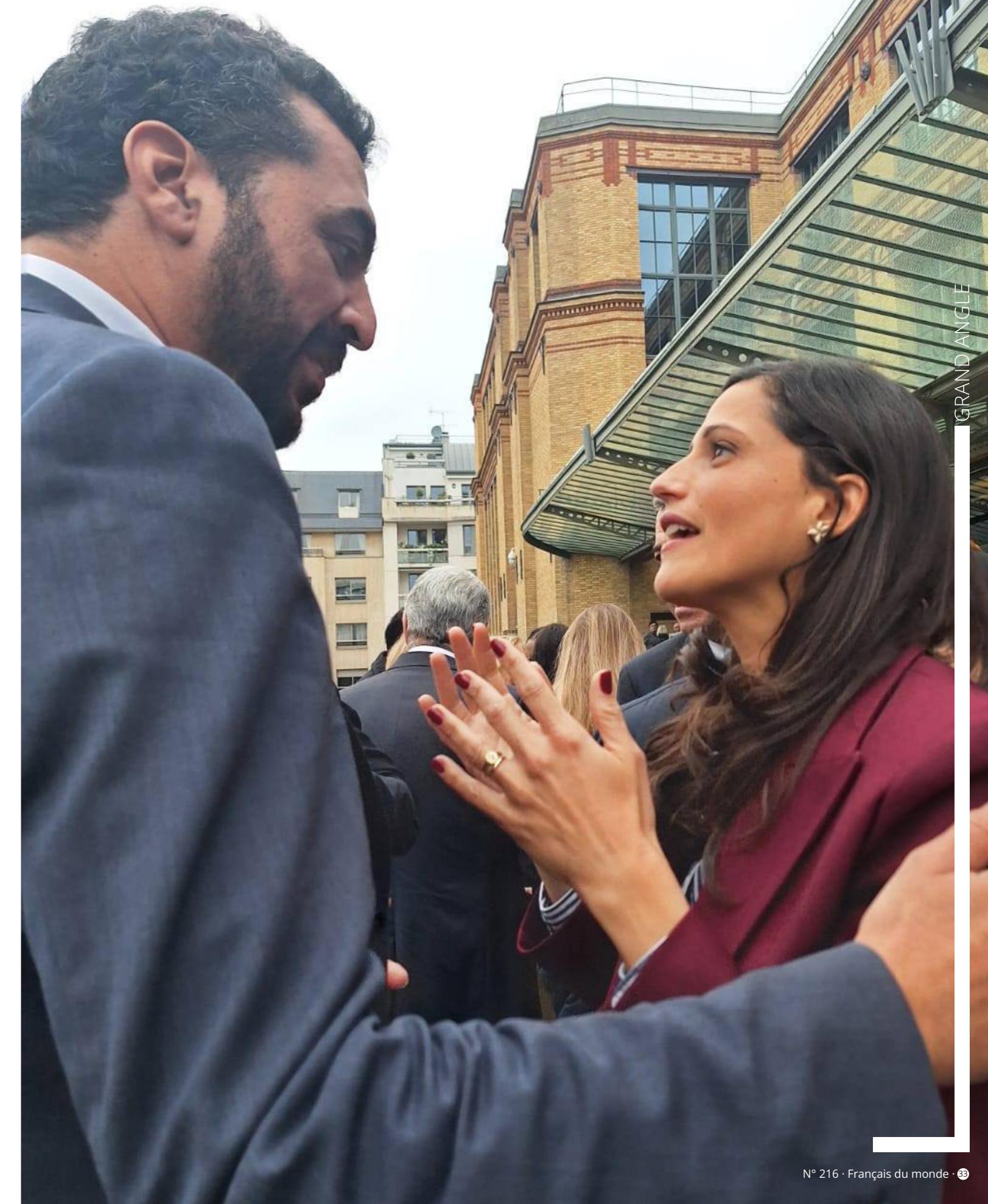
Chacun des 20 articles vise à corriger un dysfonctionnement ou une inégalité.

Pour les politiques sociales, des textes législatifs existent mais la loi n'est pas assez explicite pour garantir des droits opposables. Résultat : une disparité de traitement entre poste consulaire voire des refus sans recours réel. L'article 2 de la loi permet de compléter cette base légale existante pour les aides sociales et de créer une politique pour la

question de la perte d'autonomie. L'article 3 présente une solution de financement pour la Caisse des Français de l'étranger, en lui attribuant une partie du produit de la CSG-CRDS. L'article 5 aligne les droits des personnes en situation de handicap, quel que soit leur lieu de résidence en harmonisant le taux déclenchant l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) à l'étranger avec celui appliqué en France. Enfin, l'article 8 met en œuvre une reconnaissance officielle des entrepreneurs Français à l'étranger et permet à la Banque Publique d'Investissement (BPI) de s'engager pour eux.

Cette proposition de loi ambitionne ainsi d'atténuer les contraintes de l'éloignement et d'améliorer les conditions d'accès aux services publics pour nos compatriotes de l'étranger. Quelle suite législative connaîtra ce texte dans une Assemblée fragmentée ?

Et si sur les Français de l'étranger, l'Assemblée nationale parvenait à travailler de manière transpartisane comme ces deux députés ? Tous les regards se tournent désormais vers le gouvernement, et le bureau de l'Assemblée nationale, maîtres de l'ordre du jour législatif. ■



Les intérêts économiques derrière le climatoscepticisme et la nécessité d'une rigueur scientifique

Remettant en cause la réalité et l'origine humaine du changement climatique, le climatoscepticisme trouve fréquemment ses racines dans des intérêts économiques clairement identifiés.

Les intérêts économiques à l'origine du climatoscepticisme

Plusieurs grands groupes industriels ont joué un rôle majeur dans la diffusion du doute à ce sujet. Au cours des années 1990 et 2000, des entreprises pétrolières telles qu'ExxonMobil et Chevron ont financé des groupes de réflexion et des campagnes de communication dans le but de minimiser l'implication des émissions de CO₂ dans le réchauffement

global, alors même que leurs propres recherches internes confirmaient ce lien.¹ Parallèlement, l'American Petroleum Institute (API), principal lobby de l'industrie pétrolière américaine, a participé activement à des initiatives de lobbying et à la diffusion d'informations trompeuses, cherchant à influencer l'opinion publique et à ralentir l'adoption de régulations environnementales plus strictes.²

Le secteur de l'agro-industrie a également joué ce rôle : des acteurs comme Monsanto ont soutenu des études



Par Kalliopi Ango Ela

visant à relativiser l'impact de l'agriculture intensive sur les émissions de gaz à effet de serre, en dépit du consensus scientifique. En Europe, des sociétés telles que Bayer (qui a racheté Monsanto en 2018) et Syngenta ont également financé des études ou des campagnes de communication cherchant à minimiser l'impact environnemental de l'agriculture intensive, notamment en matière d'utilisation de pesticides et de monocultures.

Dans le domaine des transports, des constructeurs automobiles tels que General Motors et Ford

se sont opposés à l'instauration de normes plus contraignantes sur les émissions, finançant des rapports minimisant leur responsabilité dans le changement climatique. De leur côté, des groupes européens comme Volkswagen et Fiat Chrysler ont tenté d'influencer la réglementation européenne sur les émissions de CO₂, notamment en contestant la sévérité des normes et en finançant des études mettant en avant les progrès technologiques réalisés, tout en minimisant la nécessité d'un durcissement des standards environnementaux.

Ces groupes industriels ont fréquemment mis en place des campagnes de désinformation, commandé des études contestables ou pris publiquement position pour semer le doute dans la population. Un exemple notable est celui de la Global Climate Coalition, regroupant des entreprises pétrolières, automobiles et industrielles, qui a mené des campagnes pour discréditer les rapports du GIEC et retarder les accords internationaux sur le climat. Ainsi, le climatoscepticisme repose davantage sur la défense d'intérêts particuliers que sur des fondements scientifiques solides, et vise principalement à entraver ou à limiter l'adoption de politiques environnementales

ambitieuses.³ Outre les intérêts des groupes industriels, certains responsables politiques, à l'image de Donald Trump, incarnent également le courant climatosceptique en contestant la nécessité de la transition écologique. Pour ces figures, la lutte contre le changement climatique est souvent perçue comme un ensemble de contraintes réglementaires susceptibles de freiner la croissance économique et de nuire à la compétitivité des entreprises nationales.

Le climatoscepticisme repose davantage sur la défense d'intérêts particuliers que sur des fondements scientifiques solides

Ainsi, Donald Trump remet en cause de nombreux accords internationaux sur le climat, dont l'Accord de Paris, arguant que ces engagements imposaient des sacrifices économiques injustifiés aux États-Unis. Cette posture, fondée sur la

défense d'intérêts économiques immédiats, s'accompagne fréquemment d'une rhétorique visant à minimiser la réalité du réchauffement climatique ou à en relativiser l'origine humaine, dans le but de justifier le maintien d'un modèle économique fondé sur les énergies fossiles. Ainsi, ce n'est plus la science qui fait foi mais des opinions reposant sur des intérêts bien compris.

La nécessité d'une démarche scientifique rigoureuse

Face à ces stratégies de désinformation, il est essentiel de rappeler que l'écologie ne peut être abordée sans une démarche scientifique rigoureuse. La démonstration de la responsabilité humaine dans le changement climatique repose sur une multitude d'études et d'observations menées par des scientifiques du monde entier. Par exemple, l'analyse des concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère depuis la révolution industrielle montre une augmentation spectaculaire, directement liée à la combustion des énergies fossiles. Ce phénomène est illustré par la courbe de Keeling, enregistrée à Mauna Loa depuis 1958.

Bandes du réchauffement climatique (1850-2018) par Ed Hawkins (Climate Lab Book), version SVG par CarlinMack. Licence : CC BY-SA 4.0.

L'analyse scientifique de l'impact des activités humaines

Les recherches sur la déforestation de l'Amazonie mettent en évidence que les activités humaines réduisent la capacité des forêts à absorber le CO₂ et perturbent les cycles hydriques régionaux. Par ailleurs, l'accroissement de la fréquence des événements climatiques extrêmes – vagues de chaleur, inondations, incendies de forêt – est corrélé à la hausse des émissions de gaz à effet de serre, principalement générées par l'agriculture intensive et l'urbanisation.

De nombreux modèles climatiques démontrent que la hausse des températures observée au cours du dernier siècle ne pourrait être expliquée sans les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine. L'étude des isotopes du carbone présents dans l'atmosphère confirme que la majeure partie du CO₂ supplémentaire résulte de la combustion des énergies fossiles et non de processus naturels. Ces exemples tirés de la littérature scientifique participent à renforcer le consensus selon lequel

l'humanité joue un rôle central dans les transformations du climat mondial.

Des intérêts économiques immédiats se cachent derrière le refus des faits pourtant têtus et implacables.

Vers un consensus international ou vers le triomphe des intérêts particuliers et de la post-vérité ?

Les analyses publiées dans la presse viennent ainsi renforcer le consensus scientifique. À travers des reportages et des entretiens avec des

climatologues, la responsabilité humaine dans les changements climatiques est largement établie et reconnue par la communauté internationale. Alors pourquoi refuser les constats et vouloir confondre science et opinion alors que des intérêts économiques immédiats se cachent derrière le refus des faits pourtant têtus et implacables. ■

1 Le Monde, « Changement climatique : l'empreinte indélébile de l'homme sur la planète », 12/08/2023.

2 Le Monde, « Changement climatique : l'empreinte indélébile de l'homme sur la planète », 12/08/2023.

3 Le Monde, « Climat : l'Amazonie au bord du basculement », 21/06/2022. Le Monde, « Climat : l'Amazonie au bord du basculement », 21/06/2022.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Français du monde, c'est le magazine qui vous connecte aux Français de l'étranger. Actu, témoignages, évènements : il vous plonge au cœur de la vie associative et des enjeux mondiaux. Restez informé, restez engagé !



Retrouvez gratuitement nos derniers numéros sur francais-du-monde.org/magazine

Recevez gratuitement le magazine numérique lors de sa parution en vous inscrivant à notre lettre d'information sur francais-du-monde.org

FRANÇAIS DU MONDE - ADFE
(ASSOCIATION DÉMOCRATIQUE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER)

francais-du-monde.org



L'éducation, c'est aussi la solidarité !



Solidarité
Laïque

50 €

17 € après
déduction fiscale

Des vacances
en famille
pour 1 enfant
fragilisé
en France



**L'éducation, ce n'est pas
seulement aller à l'école.**

Séances de sensibilisation sur les violences basées sur le genre et les grossesses précoces en Haïti, accompagnement de mamans solos à Madagascar, soutien de projets de femmes entrepreneures en Tunisie...

**Soutenez nos actions en France
et dans le monde et bénéficiez
de -66 % sur vos dons !**